



LES BREVES

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Entretien sa VMC

Indispensable pour une bonne qualité de l'air intérieur, la ventilation mécanique contrôlée (VMC) permet d'évacuer l'humidité et les divers polluants d'un logement. Pour qu'elle fonctionne de manière optimale, et pour éviter les risques d'incendie, il est recommandé de nettoyer les bouches d'extraction et les entrées d'air tous les trois mois avec de l'eau savonneuse, et d'entretenir les ailettes du moteur de VMC une fois par an. Pour cela, assurez-vous de couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur le bloc moteur. Nous conseillons de réaliser un entretien plus complet tous les 2 ou 3 ans par un professionnel qui vérifiera et nettoiera le système dans son ensemble.

Faites des économies d'énergie dans votre salle de bain

Dans la salle de bains, le poste le plus énergivore est lié au chauffage de l'eau, c'est pourquoi il faut commencer par régler votre chauffe-eau à la bonne température : on conseille environ 55°C pour assurer un bon usage domestique tout en évitant l'apparition de bactéries. Si la température de l'eau est trop chaude en position mitigée, vous pouvez la diminuer en coupant l'alimentation électrique et en baissant le thermostat du ballon, souvent situé sous un cache en plastique. Vous pouvez aussi agir sur les débits d'eau grâce à des mousseurs et douchettes économes, qui permettent d'économiser de 50 à 70 % d'eau sans avoir l'impression d'un débit plus faible.

Le wattmètre, un appareil simple pour mesurer les consommations d'électricité

Ordinateur, téléviseur, micro-ondes, aspirateur, sèche-cheveux... les appareils électriques ont envahi notre quotidien, et la consommation d'électricité qui leur est liée a explosé ces 40 dernières années : + 131 % !

Il existe un appareil qui permet de mesurer les consommations de tous vos appareils électriques : le wattmètre. Simple d'utilisation, il permet de visualiser rapidement les appareils les plus énergivores, ou ceux qui continuent de fonctionner même lorsqu'ils sont éteints. Il fonctionne également sur les équipements ayant des cycles, comme les réfrigérateurs par exemple. Vous pouvez emprunter gratuitement un wattmètre à l'agence Heol, contre un chèque de caution. Le conseiller vous expliquera comment l'utiliser et pourra par la suite faire le point sur les mesures obtenues.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org



Communauté de Communes

Et si on se passait de la publicité ?

La publicité non adressée

Chaque semaine nos boîtes aux lettres débordent de publicité. Au cumulé, cela représente plus de 30 kg / foyer / an, selon l'ADEME ! Tout en sachant que la plupart partent à la poubelle sans être lu. Malgré l'air du numérique, ce chiffre ne cesse d'augmenter.

Comment faire pour ne plus recevoir ces prospectus ?

Rien de plus simple ! Pour cela, il vous suffit de coller un « stop pub » sur votre boîte aux lettres. Des autocollants sont disponibles en Mairie ou à la CCPL ou plus simplement, vous pouvez l'écrire sur votre boîte aux lettres.

Le non respect du stop pub

Il est utile de savoir que le non-respect de cet autocollant fait l'objet, depuis le 1er janvier 2021, d'une contravention de la cinquième classe (article L. 541-15-15 du Code de l'environnement) : le dépôt de publicités dans une boîte aux lettres équipée d'un STOP PUB est passible d'une amende allant jusqu'à 7500€ pour les personnes morales, voire 15 000€ en cas de récidive.

Le geste en +

Je reçois de la publicité sous film plastique ? Je pense à séparer le blister du magazine !



En pratique

Pour toute question, contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com

Rappel !

Les masques et les auto-tests sont à jeter dans la poubelle verte des ordures ménagères. Merci de vouloir ne pas jeter vos déchets dans la nature, nos fossés nous prouvent que certaines mauvaises habitudes perdurent



MAIRIE :

Lundi au vendredi : 8h00-12h00

Permanence du Maire

Mardi de 8h30 à 10h00

Ou sur RDV

Adjoints sur RDV

Tel : 02.98.69.95.27

Mail : mairie-trezilide@orange.fr

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde 15 SAMU, Pharmacie de garde 3237, Pompiers 18 depuis un fixe, 112 depuis un portable, Gendarmerie 17

AVIS AUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les démarches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite vos formalités administratives également sur votre nouvelle commune.

RECENSEMENT :

Obligatoire à 16 ans et dans les 3 mois après l'anniversaire - Jeunes nés en 2006 merci de vous rapprocher de la mairie avec votre pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille, afin de vous faire recenser. Ce document est nécessaire pour de nombreux concours et examens.

PUBLICATION

Bulletin numéro 7
Merci de déposer vos articles pour le prochain numéro avant le 15 juin 2022.
Responsable Publication
Yves Marie Gilet.

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Le printemps arrive, mais à la vue de l'évolution de la COVID dans notre région je vous invite à rester prudent. Le contexte international et ses conséquences économiques nous laissent tous dans une période d'incertitude. La hausse des coûts a un impact direct sur nos projets, nous demandant parfois de faire des choix, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à la réunion publique sur le projet de l'aire Multigénérationnelle.

Dans cette période je constate également l'élan de générosité de tous avec le peuple Ukrainien, grâce à vous sur le bassin de vie deux fourgons remplis de dons ont pu être acheminés à Brest.

Nous avons la chance de vivre en démocratie, ainsi je ne peux que vous inciter à vous rendre aux urnes pour l'élection présidentielle qui commence dès ce week-end et les législatives les 12 et 19 juin.

Avec le retour des beaux jours, c'est avec plaisir que nous allons reprendre nos activités extérieures tonte, entretien, plantations ou barbecue. Pour que chacun puisse profiter sereinement de son week-end je vous

invite à respecter les horaires des appareils bruyants.

Nos associations ont besoin de bénévoles pour faire vivre notre commune, si vous avez un peu de temps je vous invite à les rejoindre.

A très bientôt,

Bonne lecture !

Yves Marie GILET,



Ça s'est passé à Trézilidé....

Réunion publique



Salle Job Olier



Anniversaire de notre Doyen Joseph Derrien ce 29 mars

Nettoyage du lavoir



Conseil municipal 11 Mars 2022

SOUTIEN A L'UKRAINE

Les élus sur le bassin de vie (Trézilidé, Saint-Vougay, Plouzévédé) se sont mobilisés afin d'organiser une collecte de produits d'hygiène pour les réfugiés d'Ukraine. Les administrés ont été très nombreux à se manifester. Les dons ont été déposés à la protection civile de Brest.

Le Conseil Municipal donne son accord afin de verser une subvention exceptionnelle de 500€ pour l'Ukraine.

SUBVENTION DSIL AIRE DE JEUX

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à solliciter une subvention au titre de la DSIL pour l'aménagement de l'aire de jeux multigénérationnelle.

SUBVENTION FOND DE MOBILITE ACTIVE – PISTE CYCLABLE

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à solliciter une subvention au titre du fond de mobilités actives pour l'aménagement de la piste cyclable le long de la RD 788.

VENTE DES TABLES

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à vendre les tables de la salle Job Olier au tarif de 20 € l'unité.

BUDGETS

Les comptes de gestion et comptes administratifs (commune, lotissement du Budou 2 et Lotissement Kerbernez sont approuvés à l'unanimité comme suit :

CA 2021 Commune :

Recettes de fonctionnement :	281 778.89 €
Dépenses de fonctionnement :	192 085.66 €
Résultat de fonctionnement :	+89 693.23 €
Excédent cumulé de la section de fonctionnement :	139 693.23 €
Recettes d'investissement :	172 999.75 €
Dépenses d'investissement :	133 840.46 €
Excédent cumulé de la section investissement :	412 106.09 €

L'affectation du résultat a été adopté comme suit : 124 693.23 € à la section d'investissement du BP 2022 et 15 000€ à la section de fonctionnement du BP 2022.

CA 2021 Lotissement du Budou 2 :

Le résultat du lotissement du Budou 2 s'élève à 33 242.50 €. Ce résultat sera affecté au budget principal pour le BP 2022.

CA 2021 Lotissement de Kerbernez :

Aucun terrain n'a été vendu au lotissement de Kerbernez, ce qui explique un résultat déficitaire de 27 307.27 € (achat du terrain et relevé topographique).

L'ensemble des conseillers approuve le maintien des taux de fiscalité locale entre 2021 et 2022 soit :

- Foncier bâti : 30.59 % (commune et département)

- Foncier non-bâti : 33.19%

BP 2022 COMMUNE :

Recettes de fonctionnement :

Impôts et taxes	43 000.00 €
Dotations et participations	52 500.00 €
Produits des services du domaine et vente	11 100.00 €
Autres produits de gestion courante	34 242.50 €
Résultat reporté de la section de fonctionnement	15 000.00 €

TOTAL FONCTIONNEMENT 255 842.50 €

Dépenses de fonctionnement :

Charges de personnel	93 160.00 €
Charges à caractère général	76 690.00 €
Autres charges de gestion courante	46 750.00 €
Charges exceptionnelles	1 000.00 €
Dépenses imprévues	5 000.00 €
Virement à la section d'investissement	33 242.50 €

TOTAL FONCTIONNEMENT 255 842.50 €

Dépenses d'investissement :

Subventions d'investissement	6 565.45 €
FCTVA	2 500.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	124 693.23 €
Virement de la section de fonctionnement	33 242.50 €
Solde positif reporté	412 106.09 €

TOTAL INVESTISSEMENT 579 107.27 €

Recettes d'investissement :

Immobilisations corporelles	441 800.00 €
Autres immobilisations financières	137 307.27 €

TOTAL INVESTISSEMENT 579 107.27 €

Le BP 2022 du Lotissement du Budou 2 s'équilibre à 33 242.50 € qui correspond au résultat qui sera reversé sur la commune cette année 2022.

Le BP du lotissement de Kerbernez s'équilibre en section de fonctionnement à 137 307.27 € et 164 614.54 € en section d'investissement. Les prévisions budgétaires prévoient les travaux de viabilisation et la vente de terrains.

QUESTIONS DIVERSES

Réunion publique : Une réunion publique est prévue le 19 mars à 11 h à la salle Ker Heol. Cette rencontre avec les administrés permettra d'échanger sur le « projet aire de jeux ».

Numérotation des habitations : La réunion avec le poste aura lieu le mercredi 23 mars à 9h30. L'ensemble des élus est convié. Michel Morvan et Danielle Philippe sont d'accord pour travailler avec la municipalité sur ce sujet.

Remise médaille Michel Morvan : Une date devra être fixée prochainement.

Etat civil -Urbanisme

Naissance :

Grall Lyanna le 20 mars 2022 – Croas Grall.

Urbanisme :

EARL MEAR Le Bourg – Installation panneaux solaires



Centre de loisirs

Pour tous :

Soirée jeux
Vendredi 22 avril, de 18h30 à 20h30
Pôle enfance, Plouzévédé

Venez passer un temps de partage autour du jeu (de construction, de stratégie, de mémoire, de coopération...). Vous pouvez venir seul, en famille ou entre amis.

Vous arrivez et repartez à l'heure qu'il vous plait.

Animation gratuite et ouverte à tous, que vous soyez adhérent ou non de Familles Rurales.

Pour les familles :

Bricolage en famille
Vendredi 15 avril, de 14h à 16h
Petite salle du Mil Ham, Plouzévédé

En attendant que les cloches passent, venez partager un moment convivial et créatif, en famille. Chaque artiste repart avec sa création sur le thème de pâques. Merci de vous inscrire avant le jeudi 8 avril par mail ou par téléphone en précisant le nombre(s) d'enfant(s) et d'adulte(s) présent(s) Tarif : 2 euros par famille.

Animation sur inscription et ouverte à tous à partir de 3 ans.

Tous en boîte !

Les boîtes d'activités à faire en famille sont de retours. Réalisées en partenariat avec la bibliothèque de Plouzévédé "Plijadur a lenn", elles seront disponibles pendant les deux semaines de vacances de Pâques.

Deux boîtes vous sont proposées, chacune en deux exemplaires.:

-la boîte Sellimaf, sur le thème de la magie

-la boîte inspectrice Erétsym, sur le thème des enquêtes, des énigmes.

Tarif : Location 2 euros (2 semaines de prêt)

Location ouverte à tous, que vous soyez adhérent ou non de Familles Rurales.
Informations et renseignements au 06 68 50 75 85 ou famillesrurales29440@laposte.net

Les parents d'élèves



L'équipe de L'APE a organisé une opération de ventes de viennoiseries, pains et brioches afin de financer les activités de l'école Henri Matisse.

L'équipe s'est mobilisée à la salle Ker Héol pour préparer les commandes.

Nous avons vendu 340 pains au chocolat, 275 croissants, 95 baguettes et 80 brioches, le tout préparé par le Fournil de Berven.

La prochaine action prévue est une vente de saucissons.



ABDCE SENEGAL

Depuis 2 ans, comme toutes les associations, ABCDE-Sénégal a malheureusement été contrainte de mettre en sommeil ses activités.

Mais en septembre dernier, notre vice-présidente Christine a pu se rendre à Diannah, où la population a été quelque peu épargnée par ce fichu virus. Les températures toujours assez élevées et le mode de vie quasi exclusivement en extérieur, n'ont pas permis à la Covid 19 de s'installer à sa guise. Durant son séjour, Christine a pu se rendre à Ziguinchor, capitale régionale de la Casamance, pour acheter pour près de 1000€ de médicaments qu'elle a pu remettre aux responsables du dispensaire.

Mais maintenant, les caisses de notre asso sont presque vides... mais nous ne désespérons pas et nous envisageons de reprendre quelques-unes de nos actions pour regonfler nos finances et pouvoir acheter notre tonne de riz annuelle pour la préparation des repas des enfants de l'école maternelle.

Nous sommes toujours frileux pour envisager d'organiser une nouvelle soirée africaine, mais peut-être pourrions-nous vous proposer un repas à emporter, de type « poulet yassa », l'un des 2 plats nationaux sénégalais ;

Ou si vous avez une autre activité à nous proposer, n'hésitez pas !!

Merci, et continuez à prendre soin de vous

Yvon le Mer

Contact : 02 98 69 98 97 – ou abcde-senegal@laposte.net

Le comité des fêtes

Toute l'équipe du comité des fêtes est heureuse de vous retrouver, merci de bien vouloir noter les deux prochaines opérations :

- le 17 avril Chasse à l'œuf RDV à la salle Ker Heol
- le 26 mai fête du Pardon avec un repas « Couscous »

L'assemblée générale se tiendra le 14 Mai à 18h30 salle Job Olier, merci à toutes les personnes voulant nous rejoindre à se manifester.

La paroisse

HORAIRES DES MESSES - Avril 2022

5^{ème} Dimanche de Carême

Samedi 2 Avril à 18h à Saint Thégonnec

Dimanche 3 avril à 10h30 à Plouzévédé, Landivisiau et Sizun

Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur

Samedi 9 avril à 18h à Plouneventer

Dimanche 10 avril à 10h30 à Plouvorn, Landivisiau et Sizun

Semaine Sainte

Jeu. Saint, 14 avril à 20h à Lampaul-Guilliaud

Vend. Saint, 15 avril à 20h à Plougourvest

1^{er} Dimanche de Pâques

Samedi 16 avril Veillée Pascale à 21h30 à Landivisiau

Dimanche 17 avril à 10h30 à Plouzévédé, Landivisiau et Sizun

2^{ème} Dimanche de Pâques

Samedi 23 avril à 18h à Plouneventer

Dimanche 24 avril à 10h30 à Plouzévédé, Landivisiau et Sizun

3^{ème} Dimanche de Pâques

Samedi 30 avril à 18h à Saint Thégonnec

Dimanche 1^{er} mai à 10h30 à Landivisiau

Fêtes patronales à Plouneventer et à Lampaul-Guilliaud.



Maison paroissiale, 2 Place de Lourdes, 29400 Landivisiau
Tél : 02 98 68 11 63 secretariat@paroissesthebaudlandivisiau.fr



Messe
Pardon St
Péran 26
mai 10h30